



Réseau des Institutions de Formation Forestière
et Environnementale d'Afrique Centrale

RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET

PD 456/07 Rev.4 (F)

TITRE : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES MEMBRES DU RÉSEAU DES INSTITUTIONS DE FORMATION FORESTIÈRE ET ENVIRONNEMENTALE D'AFRIQUE CENTRALE (RIFFEAC) POUR LA FORMATION EN GESTION DURABLE DES CONCESSIONS FORESTIÈRES

« Renforcement des capacités à la gestion durable des forêts tropicales ombrophiles et à la conservation de la biodiversité dans les pays du bassin du Congo membres de l'OIBT »

AGENCE D'EXECUTION

Secrétariat (Coordination Régionale) du RIFFEAC

GOUVERNEMENTS (coopérants)

Cameroun, Gabon, République Centrafricaine,
République du Congo et République Démocratique du Congo



ITTO

ORGANISATION INTERNATIONALE
DES BOIS TROPICAUX



Convention on
Biological Diversity



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Federal Department of Economic Affairs,
Education and Research EAER
State Secretariat for Economic Affairs SECO

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
RESUME ANALYTIQUE.....	4
1. Identification du Projet	7
a. Contexte.....	7
b. Origine et problème à traiter.....	7
2. Objectif et stratégie d'exécution du projet	9
2.1 Rappel des Objectifs et Produits du Projet	9
a. Objectif de développement.....	9
b. Objectif spécifique	9
2.2 Stratégie d'exécution du projet.....	10
3. Performance du projet	11
4. Résultat du projet, participation des bénéficiaires visés	17
5. Bilan et analyse	21
Analyse critique des progrès vers la réalisation des objectifs	21
6. Enseignements dégagés	22
7. Conclusions et recommandations	23

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : UTILISATION DES MODULES DE FORMATION PAR LES 7 INSTITUTIONS DE FORMATION FORESTIERE	12
TABLEAU 2 : NIVEAU DE REALISATION DES ACTIVITES DU PROJET	14
TABLEAU 3 : TAUX DE REALISATION DES PRODUITS	19

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AE	Agence d'exécution
AF	Administration Forestière
AFD	Aménagement Forestier Durable
AIB	Année internationale de la biodiversité
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CERFO	Centre d'Enseignement et de Recherche en Foresterie de Sainte-Foy inc.
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CRESA	Centre Régional d'Enseignement Spécialisé en Agriculture Forêt-Bois
EFG	Ecole pour la Formation des Spécialistes de la Faune de Garoua (Cameroun)
ENEF G	Ecole Nationale des Eaux et Forêts (Gabon)
ENEF Mb	Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo (Cameroun)
ENEF Mos	Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Mossendjo (Congo)
ENSAF	Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie
ERAIFT	Ecole Régionale Postuniversitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux (RDC)
FAO	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
FASA	Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles – Université de Dschang (Cameroun)
FPOW	Programme de travail sur la biodiversité forestière
GDF	Gestion Durable des Forêts
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GTT	Groupe de Travail Thématique
ISEA Tshela	Institut Supérieur d'Études Agronomiques de Tshéla (RDC)
IUSAE- Sarh	Institut Universitaire des Sciences Agronomiques et de l'Environnement (Université de Sarh- Tchad)
JICA	Japan International Coopération Agency (Agence Japonaise de Coopération Internationale)
ISDR	Institut Supérieur de Développement Rural de Mbaiki (RCA)
OIBT	Organisation Internationale des Bois Tropicaux
ONG	Organisation non gouvernementale
PC	Plan de Convergence
FPBC	Fonds du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo
PCI	Principes-critères-indicateurs
RCA	République Centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RIFFEAC	Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale
TDR	Terme de référence

RESUME ANALYTIQUE

La biodiversité est une richesse patrimoniale indéniable. Menacée de surexploitation car étant par ailleurs un important moteur économique, la question de sa préservation préoccupe le monde entier.

L'OIBT a réalisé une étude dans les pays du Bassin du Congo et les résultats obtenus ont permis de conclure qu'il y avait un déficit de cadres forestiers qualifiés nécessaires à la gestion durable de la biodiversité, et donc, des forêts de production du bassin du Congo. Ainsi, les Secrétariats de la CDB et l'OIBT ont décidé d'unir leurs efforts, dans le cadre de leur soutien à un projet sous régional devant être mis en œuvre par le RIFFEAC, sous l'égide la COMIFAC, en vue de contribuer à corriger de manière significative ce déficit en cadres forestiers, observé dans cinq pays du Bassin du Congo. Les axes thématiques principaux de ce projet sont le renforcement des capacités à mettre en œuvre les directives OIBT/UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production, en fournissant un accompagnement aux institutions de formation du RIFFEAC ; ce qui doit les rendre à même de former des cadres forestiers qualifiés pour la mise en œuvre de la gestion durable des forêts (GDF) en conciliant avec la conservation de la biodiversité et le bien-être des populations riveraines.

Le projet initialement planifié pour une durée de cinq ans (60 mois) a été réalisé en sept ans (84 mois) allant de mars 2012 à mars 2019. La prorogation d'un an répétée, obtenue par l'agence d'exécution de la part de l'OIBT, fait suite au retard enregistré lors de la conjoncture financière difficile qu'a traversé l'OIBT et le RIFFEAC en 2015-2016 et aux clauses non respectés de certains prestataires de service.

Les résultats obtenus à la fin du projet sont les suivants :

- Le contenu de six modules ou programmes de formation de référence relatifs à la gestion durable des concessions forestières et à la conservation de la biodiversité est révisé, adapté, harmonisé, validé et approuvé par les établissements de formation, en accord avec la stratégie sous régionale du RIFFEAC ;
- Une méthode d'enseignement pour mettre en œuvre chaque module de formation est adopté, et mis à la disposition des formateurs avec une trousse de matériaux didactiques, dont les composantes fondamentales ont été validées et approuvées par les membres du RIFFEAC ;

- Les institutions membres du RIFFEAC sont dotées des équipements, matériels et infrastructures répondant aux exigences d'une pédagogie moderne et à la nécessité d'une formation professionnelle aux enseignements plus poussés ;
- Le déficit annuel de cadres forestiers qualifiés est progressivement comblée, ce qui permet d'assurer la gestion durable des concessions forestières et la préservation de la biodiversité dans les pays du Bassin du Congo, grâce à la mise en œuvre de ce projet par sept établissements de formations RIFFEAC. Le degré de résorption de ce déficit pourrait être supérieur à 50 ou 60%, sachant que les modules et programmes de formation de référence et les méthodes pédagogiques connexes sont partagés et utilisés par d'autres établissements de formation forestière et environnementale ;
- La communication et le partage du savoir-faire entre les membres du RIFFEAC et les autres parties prenantes de la GDF (tel que le secteur privé, l'Administration, etc...), se sont améliorés et le rôle du RIFFEAC comme instrument de coordination dans le cadre du Plan de Convergence de la COMIFAC s'en trouve renforcé.

Six réunions de comité directeur ont été organisées au cours de la mise en œuvre du projet OIBT PD 456/07 Rev.4 (F), pour évaluer son état d'exécution. Au cours de ces réunions, les recommandations ont été formulées et des décisions prises pour la bonne exécution du projet. Le RIFFEAC a signé d'une part un accord tripartite de collaboration avec l'Université LAVAL et le CERFO pour l'élaboration des modules universitaires et techniques, et d'autre part, un « Accord de maintenance et de sécurité », avec chaque institution bénéficiaire du projet, pour l'entretien et la pérennisation du matériel reçu. Les contrats de prestation de service ont été également signés par le RIFFEAC et les prestataires de service pour l'exécution de certaines activités, notamment celles relatives aux constructions d'infrastructures et à la livraison du matériel roulant, des équipements informatiques et forestiers.

A l'issu de la phase I, les principaux enseignements tirés sont les suivants :

- Le renforcement des capacités humaines, infrastructurelles et matérielles, à travers la mise en œuvre de ce projet, est effective, ce qui permet aux institutions de formation forestière de mieux orienter et harmoniser leur vision de la Gestion Durable des Forêts ;
- Une plateforme est établie entre les institutions de formation technique et universitaire, ce qui a donné l'opportunité aux acteurs de la formation de revoir les curricula proposés aux différents apprenants à travers des échange interactifs ;

- Le partage d'expérience lors des rencontres des membres du RIFFEAC est bénéfique pour l'implémentation des nouveaux modules et la gestion dans sa globalité ;
- La mise à disposition des modules élaborés dans le système de formation en ligne (E-learning) par la GIZ, montre le degré de synergie entre les différents projets mis en œuvre par le RIFFEAC et qui lui permettent de remplir son mandat à l'égard de la COMIFAC.

La phase I a permis à sept établissements membres fondateurs du RIFFEAC de prendre un envol considérable dans la formation pour la gestion durable des écosystèmes forestiers, suscitant ainsi l'admiration des quinze autres institutions membres du RIFFEAC à se joindre à eux, à travers la mise en œuvre d'une phase II du Projet, tant sollicité par les institutions forestières et environnementales de la sous-région.

La proposition d'une phase II de ce projet a été soumise, par le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, à l'Ambassade du Japon et au Bureau-pays de JICA au Cameroun, en avril 2019.

1. IDENTIFICATION DU PROJET

a. Contexte

Dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité (AIB), un Mémorandum d'entente a été conclu le 2 Mars 2010, entre le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et le Secrétariat de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), afin de soutenir la mise en œuvre du Programme de travail sur la biodiversité forestière (FPOW) de la Convention sur la diversité biologique en ce qui concerne les forêts tropicales. Ce protocole était sous-tendu par la décision sur la biodiversité forestière adoptée par la 10ème Conférence des Parties à la CDB, tenue à Nagoya (Japon) du 18-29 Octobre 2010, et qui préconisait l'élaboration d'actions de collaboration entre les deux Secrétariats en vue de renforcer l'application du Programme de la CDB sur la biodiversité forestière dans les pays membres producteurs de l'OIBT. Les deux Secrétariats (CDB et l'OIBT) ont donc décidé d'unir leurs efforts et de soumettre une proposition aux bailleurs de fonds potentiels en vue de promouvoir, en partenariat avec cinq pays du Bassin du Congo, la GDF et la préservation de la biodiversité des forêts tropicales de production dans cette région à forte diversité. Ce projet a contribué à construire et à renforcer les capacités humaines, techniques et institutionnelles de sept établissements de formation membres du RIFFEAC, en fonctionnement dans la sous-région d'Afrique centrale, ce qui a permis à ces institutions d'être capables de former un personnel qualifié pour la mise en œuvre de la gestion durable des forêts, conciliant la conservation de la biodiversité et le bien-être des communautés locales. Ce projet sous régional se trouvait être en conformité avec les objectifs des deux institutions (CDB et OIBT), en matière de gestion durable des forêts et de préservation de la biodiversité.

Le projet sous régional du RIFFEAC a été également conforme aux politiques sous régionales dans le Bassin du Congo telles qu'exprimées dans le Plan de Convergence¹ de la Commission des Forêts de l'Afrique Centrale (COMIFAC).

a. Origine et problème à traiter

La demande de formations permettant d'assurer la gestion durable des forêts (GDF) a augmenté en proportion avec les défis auxquels sont confrontés les pays du Bassin du Congo, où le développement de la GDF est moins avancé que dans les pays latino-américains et asiatiques.

¹ Le Plan de Convergence de la COMIFAC constitue la plate-forme commune des actions prioritaires à mettre en œuvre aux niveaux sous régional et national en matière de politique forestière.

Le Bassin du Congo possède encore de grands massifs forestiers tropicaux humides abritant des populations importantes de grands mammifères. Ces massifs forestiers constituent un habitat à un assemblage particulièrement divers de plantes et animaux dont plus de 400 espèces de mammifères, plus de 1000 espèces d'oiseaux, et probablement plus de 10000 espèces de végétaux dont certaines sont endémiques. Il est donc nécessaire de disposer d'un personnel qualifié pour gérer cette importante biodiversité, très précieuse pour notre planète.

Les résultats de l'étude de l'OIBT réalisée dans les pays du Bassin du Congo ont permis de conclure à une pénurie de personnes qualifiées nécessaires à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo². Un Mémoire d'entente a été conclu le 2 Mars 2010³ entre le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et le Secrétariat de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), afin de soutenir la mise en œuvre du Programme de travail sur la biodiversité forestière (FPOW), dans les forêts tropicales, compte tenu de l'importante question de la conservation de la biodiversité. Ce protocole sous-tendu par la décision sur la biodiversité forestière, préconisait l'élaboration d'actions de collaboration entre les deux secrétariats en vue de renforcer l'application du Programme de la CDB sur la biodiversité forestière dans les pays membres producteurs de l'OIBT.

La Décision 10 (XXXII) du Conseil international des bois tropicaux (CIBT) en mai 2002 à Bali, décidait de participer au "partenariat/initiative de Type II" en faveur du Bassin du Congo, en appuyant le Réseau des Instituts de Formation Forestière d'Afrique Centrale (RIFFEAC), par la tenue d'un atelier de formation, destiné aux formateurs, sur le thème de la gestion forestière. La décision comprenait des activités additionnelles à l'appui au RIFFEAC, pour le renforcement de capacité de leurs membres.

Les membres du RIFFEAC⁴, ayant constaté au cours d'un atelier sur l'adaptation des programmes et modules de formation, l'écart existant entre les programmes de formation et les idées et pratiques en pleine évolution, ont entrepris un processus de révision des programmes de formation pour la gestion durable des écosystèmes à travers une coopération sous régionale. Le RIFFEAC a dû solliciter l'appui des Etats de l'Afrique Centrale, de la communauté internationale, des ONG et du secteur privé pour atteindre ses objectifs avec succès. Ce qui lui a permis de promouvoir aussi, la collaboration au sein de ses institutions membres, et d'améliorer la qualité de la formation, et donc, apporter des solutions aux besoins

² Le déficit annuel des ressources humaines est estimé à 180 ingénieurs et 440 techniciens (Hiol Hiol et Simula, 2006).

³ 2010 : L'Année Internationale de la Biodiversité (AIB)

⁴ Le RIFFEAC a été créé à l'issue d'une réunion des institutions de formation forestière et environnementale les 4 et 5 octobre 2001, à Libreville.

suscités par la gestion durable et la conservation des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, qui n'était jusqu'alors ni suffisamment, ni convenablement mise en œuvre dans la sous-région, car Le déficit de personnel qualifié pour le faire était très grand. Les établissements membres du RIFFEAC n'avaient pas les moyens nécessaires pour enseigner la GDF, en adéquation avec les besoins exprimés par les acteurs du secteur forestier, des pays du Bassin du Congo. Les moyens logistiques et infrastructurelles étaient inadaptés à des formations de qualité, les Modules/ Programmes de formation existants étaient beaucoup plus théoriques, inadaptés et sans dimension pratique. Ils ne couvraient pas suffisamment la GDF et la conservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo. De nombreux formateurs n'avaient pas accès aux nouvelles thématiques, et n'avaient pas une bonne maîtrise de la pratique de la GDF et la préservation de la biodiversité.

2. OBJECTIF ET STRATEGIE D'EXECUTION DU PROJET

2.1 Rappel des Objectifs et Produits du Projet

a. Objectif de développement

Le présent projet a contribué au développement des capacités en ressources humaines nécessaires pour atteindre la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, tout en conciliant les exigences socio-économiques et le maintien des équilibres écologiques.

b. Objectif spécifique

Il avait pour but principal de renforcer la capacité des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale afin qu'elles soient en mesure de former un personnel qualifié pour la mise en œuvre de la gestion durable des concessions forestières tout en assurant la conservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo.

A l'issue du projet, 3 produits étaient attendus :

Produit 1

Six (6) modules ou programmes de formation de référence harmonisés en gestion durable des forêts, élaborés, revus, adaptés et mis en œuvre, en prenant en compte la conservation de la biodiversité dans le cadre du programme de travail de la CDB sur la biodiversité forestière. L'un des six modules/programmes sera axé sur la conservation de biodiversité.

Produit 2

Cent dix (110) formateurs à plein temps et cent soixante-dix (170) formateurs vacataires ou à temps partiel dans sept (7) institutions membres fondatrices du RIFFEAC formés ou recyclés à l'utilisation des équipements et matériels acquis pour le renforcement des capacités, en

relation avec les six (6) programmes ou modules d'enseignement devant être finalisés dans le cadre du Produit 1.

Produit 3

Équipements et matériels de formation et d'enseignement acquis et fournis à chaque institution de formation, et amélioration des infrastructures (salles de classe, laboratoires et autres installations), en accord avec les besoins de chaque institution de formation, en vue de combler progressivement le déficit annuel de cent quatre-vingt (180) ingénieurs et quatre cent quarante (440) techniciens supérieurs forestiers requis pour les actions de gestion durable des forêts et de conservation de la biodiversité dans les pays du Bassin du Congo.

2.2 Stratégie d'exécution du projet

La COMIFAC avait identifié le RIFFEAC comme structure leader en charge de la mise en œuvre de l'Axe Stratégique 7 de son Plan de Convergence, relatif au renforcement des capacités, de la participation des acteurs, de l'information et des formations, cet axe a été converti par la suite, en Axe transversale 1 du plan de convergence 2015-2025, intitulé « Formation et renforcement des capacités ».

La réalisation satisfaisante des objectifs du projet PD 456/07 Rev.4 (F), est passée par la création des plates-formes d'échange qui ont permis d'établir un dialogue permanent entre les différents acteurs nationaux et sous régionaux, en ce qui concerne les formations forestières et environnementales.

La stratégie adoptée pour la réalisation du produit 1 et du produit 2 était celle de former dans un premier temps, des groupes de travail thématique (GTT). Les douze groupes, ont été formés à l'issue d'un atelier organisé par le RIFFEAC et les partenaires techniques de l'université LAVAL et le CERFO, en décembre 2012. Chaque groupe était constitué de douze enseignants et des personnes ressources. Ces groupes ont travaillé pour l'élaboration, la révision, l'harmonisation et la validation technique des six modules universitaires et six modules techniques suivants :

1. L'aménagement forestier durable (AFD) : vue d'ensemble basé sur les Critères et Indicateurs de l'OIBT
2. La facilitation des stratégies appropriées pour la préparation des plans d'aménagement
3. La conservation de la biodiversité dans les concessions forestières des pays du Bassin du Congo basée sur directives OIBT/UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production de bois d'œuvre
4. L'aménagement forestier durable dans le cadre des stratégies REDD+ dans les pays du Bassin du Congo
5. La mise en œuvre et le suivi des plans d'aménagement forestier
6. Inventaires forestiers multi-ressources

Au cours de leurs travaux, les membres des GTT ont proposés des listes d'équipements pour la mise en œuvre efficace des modules élaborés. Les Responsables d'institutions bénéficiaires du projet ont, en tenant compte des propositions des enseignants établit et actualisé des listes des équipements et matériels didactiques convenant aux besoins de leurs institutions respectives, permettant ainsi de réaliser convenablement le produit 3.

3. PERFORMANCE DU PROJET

Les indicateurs montrent que l'objectif spécifique de ce projet : « *Renforcer la capacité des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale afin qu'elles soient en mesure de former un personnel qualifié pour la mise en œuvre de la gestion durable des forêts (GDF) tout en assurant la conservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo* », est quasiment atteint, particulièrement dans les sept institutions bénéficiaires de ce projet. Il convient de noter que :

- Chaque établissement membre du RIFFEAC dispose des modules de référence d'enseignement technique et universitaire révisés, harmonisés et validés en copie dure et sous forme électronique pour dispenser des formations relatives à la GDF et à la conservation de la biodiversité ;
- Chaque institution bénéficiaire du projet possède du matériel didactique approprié aux exigences d'une pédagogie moderne et à la nécessité de la professionnalisation poussée des cadres forestiers.

Quelques difficultés enregistrées ont entaché la mise en œuvre du produit 2. Les enseignants et autres personnels n'ont pas été formés ou recyclés en GDF et en conservation de la biodiversité comme il avait été prévu, ce qui a biaisé les résultats obtenus de ce produit duquel on attendait : « *Cent dix (110) formateurs à plein temps et cent soixante-dix (170) formateurs vacataires ou à temps partiel dans sept (7) institutions membres fondatrices du RIFFEAC formés ou recyclés à l'utilisation des équipements et matériels acquis pour le renforcement des capacités, en relation avec les six (6) modules d'enseignement finalisés dans le cadre du Produit 1* ». L'insuffisance du budget alloué à la réalisation de ce produit en est la principale cause.

L'Activité 2.5 : « *Évaluation annuelle de chaque module/ programme de formation et de sa méthodologie* » a été réalisée à la fin du projet et non sur une base annuelle, étant donné que les modules de formation n'ont été adoptés qu'en mars 2018 par la *conférence internationale sur la problématique de formation forestière dans les pays du Bassin du Congo*. L'agence d'exécution, faute de budget alloué à cette activité, a élaboré une grille d'évaluation, qu'elle a envoyée à aux responsables et aux points focaux de ses institutions membres du RIFFEAC. Le Tableau 1 (page 12), ci-dessous, fournit une synthèse sur l'utilisation des modules de formation, au cours de l'année académique 2018-2019, par chacune des sept institutions de formation forestière ayant été appuées par le projet PD 456/07 Rev.4 (F).

Le budget du projet a été révisé à la baisse au cours de sa mise en œuvre, pratiquement à mi-parcours, passant d'un budget total de (\$EU) 4 518 857 à (\$EU) 3 963 210,69. Cette incidence financière a eu un impact sur la réalisation du produit 3, pour lequel les responsables d'institutions ont revu et priorisé leurs besoins, pour l'adapter au nouveau budget.

Compte tenu du retard enregistré dans l'exécution de certaines activités et de la conjoncture survenu au cours de la mise en œuvre, le projet a été prorogé de deux ans, pour un achèvement prévu pour le mois de mars 2019.

Le Tableau 2 (page 14), ci-dessous, donne un aperçu des activités réalisées au cours de la mise en œuvre de ce projet.

TABLEAU 1 : UTILISATION DES MODULES DE FORMATION PAR 7 INSTITUTIONS DE FORMATION APPUYEES PAR PD 456/07 REV.4 (F)

Modules de formation	Nombre d'étudiants encadrés avec les modules de formation dans chaque institution de formation membre du RIFFEAC (année académique 2018-2019)						
	CRESA Yaoundé Cameroun	ENEF Mbalamayo Cameroun	ENSAF Brazzaville Congo	ERAIFT Kinshasa RDC	FASA Dschang Cameroun	ISDR Mbaïki RCA	ENEF Libreville Gabon
Module 1 / Universitaire	26	62	12	18	63	48	23
Module 2 / Universitaire	26	62	86	42	63	48	24
Module 3 / Universitaire	26	62	-	18	90	48	35
Module 4 / Universitaire	26	62	-	18	50	48	14
Module 5 / Universitaire	26	62	17	24	63	48	28
Module 6 / Universitaire	26	62	44	42	63	48	36
Module 1 / Technique	-	181	-	-	86	-	-
Module 2 / Technique	-	181	-	-	86	-	-
Module 3 / Technique	-	181	-	-	-	-	-
Module 4 / Technique	-	181	-	-	-	-	-
Module 5 / Technique	-	106	-	-	55	-	-
Module 6 / Technique	-	181	-	-	86	-	-
Nombre de diplômés en formation forestière pour l'année académique 2017-2018	20 M.	59 I. 154 T.	10 M. 53 I.	42 M.	45 M. 25 I. 33 T.	20 I.	4 M. 22 I.

N.B. : Tableau compilé par la Coordination Régionale du RIFFEAC

Légende : M : Master / I : Ingénieur / T : Technicien

Liste des modules de formation (niveau universitaire et niveau technique) :

- Module 1 : L'aménagement forestier durable (AFD) : vue d'ensemble basé sur les critères et indicateurs de l'OIBT
- Module 2 : La facilitation des stratégies appropriées pour la préparation des plans d'aménagement
- Module 3 : la conservation de la biodiversité dans les concessions forestières des pays du Bassin du Congo basée sur les directives OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production de bois d'œuvre
- Module 4 : L'aménagement forestier dans le cadre des stratégies REDD+ dans les pays du Bassin du Congo
- Module 5 : Mise en œuvre des plans d'aménagement
- Module 6 : Inventaire multi-ressources

TABLEAU 2 : NIVEAU DE REALISATION DES ACTIVITES DU PROJET

ACTIVITE ET SOUS ACTIVITES	RESULTATS PERTINENTS OBTENUS	ECARTS POA/PT	
		DATE D'ACHEVEMENT INITIALEMENT PREVUE	DATE D'ACHEVEMENT
<p>Produit 1: Six (6) modules ou programmes de formation de référence harmonisés en gestion durable des forêts, élaborés, revus, adaptés et mis en œuvre, en prenant en compte la conservation de la biodiversité dans le cadre du programme de travail de la CDB sur la biodiversité forestière. L'un des six modules/programmes sera axé sur la conservation de biodiversité.</p>			
<p>Activité 1.1: Atelier sous-régional de lancement du projet visant la sensibilisation et la prise de conscience de l'objectif et des buts du projet sous-régional et l'approbation d'une feuille de route pour sa mise en œuvre.</p>	<p>L'atelier sous régional de lancement du projet a été organisé à Yaoundé au Cameroun les 24 et 25 avril 2012 en présence du Secrétaire d'Etat au Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun, du représentant de la JICA, du Secrétaire exécutif de la COMIFAC, du représentant de l'OIBT, du Directeur de l'ANAFOR, du représentant du secteur privé forestier (GBFC), des Responsables de sept institutions bénéficiaires du projet membres du RIFFEAC, et de l'équipe du projet.</p> <p>Le rapport a été mis à la disposition du secrétariat de l'OIBT.</p>	Mars 2012	25 Avril 2012
<p>Activité 1.2: Élaboration de six modules/ programmes de formation de référence</p>	<p>Un Contrat tripartite a été signé en 2012 par le RIFFEAC, CERFO et LAVAL, ces deux institutions canadiennes étant désignée comme partenaire technique pour l'élaboration de six modules de formation de référence, conjointement avec les enseignants des institutions membres du RIFFEAC et le secteur privé.</p> <p>Les thématiques des modules de formation étaient les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'aménagement forestier durable (AFD) : vue d'ensemble basé sur les Critères et Indicateurs de l'OIBT 2. La facilitation des stratégies appropriées pour la préparation des plans d'aménagement 	Juin 2013	Septembre 2013

	<p>3. La conservation de la biodiversité dans les concessions forestières des pays du Bassin du Congo basée sur directives OIBT/UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production de bois d'œuvre</p> <p>4. L'aménagement forestier durable dans le cadre des stratégies REDD+ dans les pays du Bassin du Congo</p> <p>5. La mise en œuvre et le suivi des plans d'aménagement forestier</p> <p>6- Inventaires forestiers multi-ressources</p>		
<p>Activité 1.3 : Organisation de six ateliers techniques portant sur les six modules/programmes de formation de référence, en vue de leur validation.</p>	<p>Douze ateliers techniques de validation des modules ont été organisé (six pour les formations universitaire et six pour les formations technique).</p> <p>Les Institutions Membres du RIFFEAC non bénéficiaires du projet ont activement participé à l'élaboration des modules, surtout pour les programmes de formation techniques. Certaines de ces institutions ont accueilli les ateliers de validation, ce qui a permis au projet d'avoir des impacts au-delà des sept institutions bénéficiaires de l'exécution de ce projet.</p>	Août 2013	Sept. 2013
<p>Activité 1.4 : Atelier sous régional destiné à l'adoption des six modules/programmes de formation de référence.</p>	<p>L'Atelier sous régional d'adoption des modules a été organisé par le RIFFEAC, à Douala en mars 2014, en présence de toutes les parties prenantes.</p> <p>Le Rapport de l'atelier et les procès-verbaux d'adoption des six modules techniques et universitaires ont été mis à la disposition du secrétariat de l'OIBT, et sont disponibles au secrétariat du RIFFEAC.</p>	Décembre 2013	Mars 2014
<p>Activité 1.5 : Diffusion des six modules/programmes de formation à toutes les institutions de formation du Bassin du Congo</p>	<p>Le processus de diffusion de six modules techniques et six modules universitaires a commencé dès l'adoption des douze modules en mars 2014 d'abord sous forme électronique, sur le site web du RIFFEAC et ceux des partenaires qui en ont exprimé le besoin et</p>	Février 2014	<p>Mars 2014</p> <p>→</p> <p>Mars 2019</p>

qui sont actuellement membres du RIFFEAC	depuis 2018 en copie imprimé.		
Produit 2: Cent dix (110) formateurs à plein temps et cent soixante-dix (170) formateurs vacataires ou à temps partiel dans sept (7) institutions membres fondatrices du RIFFEAC formés ou recyclés à l'utilisation des équipements et matériels acquis pour le renforcement des capacités, en relation avec les six (6) programmes ou modules d'enseignement devant être finalisés dans le cadre du Produit 1.			
Activité 2.1 : Mise en place d'un groupe/réseau de formateurs pour chaque module/programme de formation.	12 groupes de travail thématique (GTT) formés chacun de douze enseignants, ce qui a permis d'impliquer 144 enseignants de la sous-région dans l'élaboration des modules de formation et des personnes ressources intéressés par la formation forestière et environnementale. les enseignants des IM non bénéficiaires du projet ont participé à l'élaboration des modules, en tant que membres de groupes thématiques de travail	Février 2013	Février 2014
Activité 2.2 : Élaboration d'une méthodologie pour l'opérationnalisation de chaque module/ programme de formation par le groupe/réseau de formateurs correspondant.	La méthodologie d'utilisation de chaque module a été validée en même temps que le contenu du module de formation concerné en mars 2014	Décembre 2013	Février 2014
Activité 2.3 : Atelier sous-régional de validation de la méthodologie d'utilisation de chaque module/programme de formation.	Un atelier a été organisé à Douala au Cameroun les 03 et 04 mars 2014 en présence des représentants du ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun, de la COMIFAC, du secteur privé et des institutions du RIFFEAC, en vue de valider la méthodologie d'utilisation de chaque module de formation.	Mars 2014	Mars 2014
Activité 2.4 : Diffusion des modules/programmes de formation et de leurs méthodologies à toutes les institutions de formation du	Une large diffusion des modules de formation et de leurs méthodologies a été faite dans les institutions de formation forestière et environnementales du bassin du Congo sous forme électronique et en copie imprimée.	Mars 2014	Mars 2014 → Mars 2019

RIFFEAC.			
Activité 2.5 : Évaluation annuelle de chaque module/ programme de formation et de sa méthodologie	<p>Une grille d'évaluation de l'implémentation des modules de formation et de leurs méthodologies a été ventilée dans toutes les institutions membres du RIFFEAC (Responsables d'institutions, points focaux, membres de GTT)</p> <p>L'analyse des fiches montre une implémentation progressive des modules de formation dans les institutions techniques et universitaires</p>	Avril 2014	Août 2018
<p>Produit 3: Équipements et matériels de formation et d'enseignement acquis et fournis à chaque institution de formation, et amélioration des infrastructures (salles de classe, laboratoires et autres installations), en accord avec les besoins de chaque institution de formation, en vue de combler progressivement le déficit annuel de cent quatre-vingt (180) ingénieurs et quatre cent quarante (440) techniciens supérieurs forestiers requis pour les actions de gestion durable des forêts et de conservation de la biodiversité dans les pays du Bassin du Congo.</p>			
<p>Activité 3.1 : Enquête en vue de finaliser les listes des équipements et matériels didactiques convenant aux sept institutions membres du RIFFEAC.</p>	<p>l'Equipe du projet et les Responsables des Institutions Bénéficiaires (IB) ont conjointement élaboré, sur la base de l'état des lieux, et du budget disponible, la liste des équipements à acquérir pour chacune des sept IB tout en évitant la duplication.</p> <p>Des équipements identifiés lors de l'élaboration et de la validation de la méthodologie d'opérationnalisation des modules de formation ont été pris en compte pour l'établissement des différentes listes.</p>	Décembre 2013	Décembre 2017
<p>Activité 3.2 : Élaboration d'un accord de maintenance-sécurité, pour les équipements et matériels, devant être signé par toutes les institutions de formation RIFFEAC associées au projet.</p>	<p>Un Accord de maintenance sécurité, pour les équipements et matériels didactiques acquis, a été signé entre chaque Responsable des IB et le Coordonnateur du RIFFEAC.</p>	Décembre 2014	Décembre 2014
<p>Activité 3.3 : Sélection des fournisseurs d'équipements et matériels didactiques identifiés</p>	<p>Les Demandes d'Appel d'Offre (DOA) des matériels et équipements proposés par le RIFFEAC, ont été lancés dans chaque pays bénéficiaire et à l'international. La sélection a été compétitive avec</p>	Juillet 2015	Mars 2018

dans les listes issues de l'enquête menée auprès des institutions membres du RIFFEAC.	un choix prioritaire pour les entreprises nationales de chaque pays.		
Activité 3.4 : Sélection des entreprises locales qui se verront confiées la construction/ réhabilitation des bâtiments et infrastructures de formation de certaines institutions du RIFFEAC.	Les DAO des bâtiments, conçus avec l'expertise d'un consultant en Génie civil ont suivi le même processus que ceux des équipements et matériels. Toutes les entreprises sélectionnées ont signé des contrats avec le RIFFEAC avant le début des travaux.	Juillet 2015	Mars 2018
Activité 3.5 : Acquisition des équipements et matériels didactiques identifiés dans les listes dressées à l'issue de l'enquête menée auprès des institutions membres du RIFFEAC.	Les fournisseurs ont livré des équipements informatiques et les matériels forestiers dans les IB selon les demandes des institutions, sur la base d'un contrat signé entre le RIFFEAC et le Prestataire adjudicataire. Ainsi les institutions suivantes en ont bénéficié : FASA de Dschang (CMR), CRESA(CMR), ENSAF du Congo-Brazzaville, ERAIFT(RDC) ISDR de Mbaïki en RCA	Novembre 2015	Décembre 2018
Activité 3.6 : Construction/ réhabilitation des bâtiments et infrastructures de formation de certaines institutions membres du RIFFEAC	La réhabilitation a été faite au CRESA, les travaux de constructions des bâtiments ont été réalisés ainsi qu'il suit : - Un bâtiment R+1 à la FASA de Dschang au Cameroun ; - Un bâtiment R+1 à l'ENEF Mbalmayo au Cameroun ; - Un bâtiment R+1 l'ENEF du Gabon devant servir de menuiserie; - Un bâtiment R+1 à l'ENSAF du Congo-Brazzaville ; - Deux bâtiments à l'ISDR de Mbaïki en RCA	Novembre 2015	Août 2018

4. RESULTAT DU PROJET, PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES VISES

TABLEAU 3 : TAUX DE REALISATION DES PRODUITS

Le taux de réalisation des produits est exprimé en % dans le tableau 2 et le score moyen est : P1 (100%) ; P2 (90%) ; P3 (100%), Soit un taux moyen d'exécution technique de 97%.

ACTIVITES / SOUS ACTIVITES	PARTENAIRE RESPONSABLE	CALENDRIER PREVISIONNEL (PAR ANNEE)							STADE ATTEINT DANS LA REALISATION	OBSERVATION
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7		
Produit 1: Six (6) modules ou programmes de formation de référence harmonisés en gestion durable des forêts, élaborés, revus, adaptés et mis en œuvre, en prenant en compte la conservation de la biodiversité dans le cadre du programme de travail de la CDB sur la biodiversité forestière. L'un des six modules/programmes sera axé sur la conservation de biodiversité. (Taux de réalisation 100%)										
Activité 1.1 : Atelier sous-régional de lancement du projet visant la sensibilisation et la prise de conscience de l'objectif et des buts du projet sous-régional et l'approbation d'une feuille de route pour sa mise en œuvre.	Secrétariat du RIFFEAC								100	Achevée
Activité 1.2 : Élaboration de six modules/programmes de formation de référence	Sous traitance / Institutions de formation								100	Achevée
Activité 1.3 : Organisation de six ateliers techniques portant sur les six modules/programmes de formation de référence, en vue	Secrétariat du RIFFEAC / Institutions de								100	Achevée

de leur validation.	formation									
Activité 1.4 : Atelier sous-régional destiné à l'adoption des six modules/ programmes de formation de référence.	Secrétariat du RIFFEAC/sous traitance/Institutions de formation								100	Achevée
Activité 1.5 : Diffusion des six modules/programmes de formation à toutes les institutions de formation du Bassin du Congo qui sont actuellement membres du RIFFEAC	Secrétariat du RIFFEAC								100	Achevée
Produit 2: Cent dix (110) formateurs à plein temps et cent soixante-dix (170) formateurs vacataires ou à temps partiel dans sept (7) institutions membres fondatrices du RIFFEAC formés ou recyclés à l'utilisation des équipements et matériels acquis pour le renforcement des capacités, en relation avec les six (6) programmes ou modules d'enseignement devant être finalisés dans le cadre du Produit 1. (Taux de réalisation 90%)										
Activité 2.1 : Mise en place d'un groupe/réseau de formateurs pour chaque module/programme de formation.	Secrétariat du RIFFEAC								100	Achevée
Activité 2.2 : Élaboration d'une méthodologie pour l'opérationnalisation de chaque module/ programme de formation par le groupe/réseau de formateurs correspondants.	Sous traitance / Institutions de formation								100	Achevée
Activité 2.3 : Atelier sous-régional de validation de la méthodologie d'utilisation de chaque module/programme de formation.	Secrétariat du RIFFEAC& sous traitance								100	Achevée
Activité 2.4 : Diffusion des modules/programmes de formation et de leurs méthodologies à toutes les institutions de formation du RIFFEAC.	Secrétariat du RIFFEAC								100	Achevée
Activité 2.5 : Évaluation annuelle de chaque module/ programme de formation et de sa	Secrétariat du RIFFEAC								50	Activité non entièrement

méthodologie										réalisée qu'il est important de continuer même après l'achèvement de ce projet.
Produit 3: Équipements et matériels de formation et d'enseignement acquis et fournis à chaque institution de formation, et amélioration des infrastructures (salles de classe, laboratoires et autres installations), en accord avec les besoins de chaque institution de formation, en vue de combler progressivement le déficit annuel de cent quatre-vingt (180) ingénieurs et quatre cent quarante (440) techniciens supérieurs forestiers requis pour les actions de gestion durable des forêts et de conservation de la biodiversité dans les pays du Bassin du Congo. (Taux de réalisation 100%)										
Activité 3.1 : Enquête en vue de finaliser les listes des équipements et matériels didactiques convenant aux sept institutions membres du RIFFEAC.	Secrétariat du RIFFEAC / Institutions de formation								100	Achevée
Activité 3.2 : Élaboration d'un accord de maintenance-sécurité, pour les équipements et matériels, devant être signé par toutes les institutions de formation RIFFEAC associées au projet.	Secrétariat du RIFFEAC								1000	Achevée
Activité 3.3 : Sélection des fournisseurs d'équipements et matériels didactiques identifiés dans les listes issues de l'enquête menée auprès des institutions membres du RIFFEAC.	Secrétariat du RIFFEAC								100	Achevée
Activité 3.4 : Sélection des entreprises locales qui se verront confiées la construction/ réhabilitation des bâtiments et infrastructures de formation de certaines institutions du RIFFEAC.	Secrétariats RIFFEAC / Prestataires de service OIBT/								100	Achevée
Activité 3.5 : Acquisition des équipements et matériels didactiques identifiés dans les listes	Secrétariats RIFFEAC /								100	Achevée

dressées à l'issue de l'enquête menée auprès des institutions membres du RIFFEAC.	OIBT/ Prestataires de service									
Activité 3.5 : Construction/ réhabilitation des bâtiments et infrastructures de formation de certaines	Secrétariats RIFFEAC / OIBT/ Prestataires de service								100	Achevée

5. BILAN ET ANALYSE

Analyse critique des progrès vers la réalisation des objectifs

La quasi-totalité des activités inscrites dans le cadre logique du projet, et prises en compte dans les plans opérationnels annualisés, ont été mis en œuvre, avec des taux de réalisation appréciables. Le taux moyen d'exécution technique de 97% obtenu à la fin de la mise en œuvre de ce projet est la résultante des échanges intenses entre l'OIBT, le RIFFEAC, les Responsables des institutions, et les différents partenaires. Les besoins exprimés par les membres des GTT lors de l'élaboration des six modules de formation de référence pour les institutions universitaires et pour les institutions techniques et leurs méthodologies d'opérationnalisations ont été pris en compte pour l'acquisition du matériel à utiliser dans l'implémentation des modules de formation.

La mutation du personnel dans les institutions au cours de la mise en œuvre du projet a eu un léger impact sur le temps réel de réalisation de quelques activités, notamment ceux du produit 1 et 2, qui nécessite un temps pour l'appropriation des nouvelles thématiques, et ceux du produit 3, du fait que les besoins prioritaires des uns ne sont pas appréciés de la même façon par leurs remplaçants, chacun ayant sa spécialité dans la formation forestière. La timide réactivité des responsables d'institutions a incité les membres du comité directeur, à faire des recommandations par rapport au respect des délais conjointement fixés, pour atteindre les objectifs.

Les formateurs de l'EFG du Cameroun et l'IUSAE Sarl du Tchad, dont les institutions n'étaient pas bénéficiaires du projet ont bien voulu intégrer dans les groupes de travail thématiques pour participer à l'élaboration des modules de formation techniques. Ceci parce que parmi les bénéficiaires, il n'y avait que deux institutions techniques, qui ne pouvaient à elles seules mener l'activité. Elles ont activement participé à l'élaboration des modules, et leurs institutions ont accueilli les ateliers de validation de certains modules techniques. Le choix de ces institutions a été motivé par la disponibilité, la capacité d'accueil de l'institution et le rapprochement de la thématique à la spécificité de cette dernière.

La révision du budget à la baisse en 2015, au cours de la mise en œuvre du projet a rendu complexe l'exécution de certaines activités, et a influencé le respect des délais inscrits dans le POA des années concernées. Le Secrétariat de l'OIBT a toutefois permis à l'agence d'exécution d'atteindre les objectifs en renforçant le monitoring et en jugulant la crise. Le RIFFEAC a revu la rubrique acquisition, et a effectué une nouvelle répartition du budget en présence des responsables d'institutions qui ont dû revoir leurs besoins et surtout ont accordé des priorités à certains besoins pour faciliter l'exécution de l'activité.

Les difficultés mentionnées ont engendré une incidence sur la réalisation des produits et donc sur le calendrier d'exécution du projet. La période de cinq ans initialement prévue pour la réalisation de ce projet n'a pas été suffisante pour couvrir toutes les activités inscrites.

Les activités déclinées au produit 2, ont eu du mal à être entièrement réalisées ce qui n'a pas permis à l'agence d'exécution d'atteindre totalement les résultats escomptés, il s'agit notamment de la formation ou du recyclage des formateurs à l'utilisation des équipements et matériels acquis pour le renforcement des capacités.

La méthode adoptée pour l'évaluation annuelle des modules de formation et de leurs méthodologies d'opérationnalisation, a été celle basée sur une grille d'évaluation, envoyée aux responsables des institutions membres du RIFFEAC. Quelques sondages ont également été faits en marge des réunions organisées par le RIFFEAC. Les données relatives au nombre d'étudiants formés en utilisant les modules de formation, au cours de l'année académique 2018-2019, ont été obtenues à l'issue d'une évaluation faite à la fin du projet. Toutes les institutions bénéficiaires ont reçu des équipements informatiques et forestiers selon leurs demandes. Les bâtiments sollicités ont été entièrement livrés et toutes les échéances de paiements par l'OIBT ont été effectuées au moment opportun. La synergie entre les projets mis en œuvre par le RIFFEAC a permis d'éviter la duplication.

6. ENSEIGNEMENTS DEGAGES

Les leçons apprises de la mise en œuvre de ce projet sont d'ordre stratégique, et opérationnel.

– Sur le plan stratégique,

La COMIFAC est l'organe qui devra impulser l'implémentation des résultats obtenus de la mise en œuvre du projet, tel que convenu par les différentes parties contractantes. L'appropriation du processus d'implémentation n'est pas encore suffisamment assimilé pour impacter directement la politique sous régionale de formation forestière.

Le choix des programmes de formation implique plusieurs départements ministériels, notamment le ministère de l'enseignement supérieur, le ministère de la formation professionnelle, le ministère de l'environnement, le ministère des forêts, etc. Il se trouve que le plan de convergence de la COMIFAC est axé sur la politique forestière et il devient compliqué d'avoir une plateforme des ministères concernés pour intégrer aisément les programmes élaborés. Les Ministres du secteur forestier ont promis d'en faire part à leurs homologues en charge de l'enseignement (technique et universitaire).

– Sur le plan opérationnel,

L'animation des différents réseaux de formateurs, regroupés en GTT pour chaque module n'est pas évidente. Les enseignants sont plus réactifs lors des échanges en présentiel, or l'organisation des réunions est plus coûteuse que les échanges en ligne. Le manque de réactivité des membres de groupe en ligne, instaurés pour mieux élaborer les modules, a connu beaucoup de difficultés et a quelque peu retardé la validation technique des modules. Les échanges interactifs auraient permis de maintenir une plateforme technique de réflexion sur les nouvelles thématiques, et des nouveaux projets.

La déclinaison de certains produits en activité a connu des déviations tout simplement du fait de manque de financement, c'est ainsi que les enseignants n'ont pas été formés ou recyclés comme il avait été inscrit dans le produit 2. L'évaluation annuelle des modules de formation et de sa méthodologie n'a été réalisée qu'à la fin du projet déjà cause de l'adoption tardive des modules de formation, en mars 2018, au cours de la conférence internationale sur la problématique de formation forestière dans les pays du Bassin du Congo.

7. Conclusion et recommandations

Le taux de réalisation des produits 1 et 2 est de 100%, si l'on s'en tient aux activités déclinées. La petite difficulté enregistrée est la mise en œuvre tardive des modules, qui sont appelés à avoir un grand impact sur la politique forestière sous régionale, surtout en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet ont amené les membres du comité directeur du projet à demander aux responsables d'institution à être plus réactif aux échanges et à s'impliquer dans le processus d'exonération des taxes douanières et fiscales relatives aux équipements acquis. Il leur a été également demandé d'être plus actifs dans les échanges d'information, hors événements présentiels (comme les ateliers), dans le cadre des échanges en ligne entre les membres des groupes thématiques de travail établis durant la mise en œuvre de ce projet.

Les difficultés survenues au cours de la mise en œuvre du projet ont entraîné la prorogation de la durée d'exécution initialement prévue, mais n'ont pas empêché l'atteinte des résultats escomptés à l'achèvement du Projet. L'appui indispensable de l'OIBT pour la formation à une gestion durable des forêts du Bassin du Congo, est d'une importance capitale pour les institutions de formation forestière et environnementale de la sous-région. Les Institutions de Formation membres du RIFFEAC bénéficiaires du projet ou non de la première phase, souhaitent que la mise en œuvre d'une deuxième phase rencontre l'assentiment des donateurs pour faire avancer la gestion durable des forêts et la conservation de la biodiversité. En effet, les besoins en expertise constituent un des contraintes majeures pour les pays du Bassin du Congo sur leur voie de progrès vers les objectifs de gestion durable des forêts et de conservation de la biodiversité.

Les institutions de formation forestière sont appelées à contribuer à la mise en place progressive d'une masse critique d'expertise indispensable pour appuyer les pays du Bassin du Congo, dans la gestion durable du deuxième massif forestier tropical du monde, après celui de l'Amazonie. La deuxième phase de ce projet, qui a été soumise à l'Ambassade du Japon et au Bureau-pays de JICA au Cameroun, pour une demande de financement à travers les mécanismes de la Septième Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD-7, en acronyme anglais), est d'une importance capitale pour réaliser des progrès significatifs conduisant vers la masse critique d'expertise mentionnée ci-dessus.

RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET

PD 456/07 Rév.4 (F)

DATE DE LANCEMENT **23 mars 2012**

COUT DU PROJET (\$EU) **Total : 3.963.210,69\$US**
JICA : 3.297.355,00\$US (1.750.713\$US
Transferees au Secretariat- RIFFEAC)
Autres : 555.555,69\$US
RIFFEAC : 110.300,00\$US

Personnel du Projet

N°	Poste occupé	Noms et prénoms	Période
1	Coordonnateur du Projet	Dr. IBRAHIM SAMBO Soulémane	2012-2015
		Pr. Claude KACHAKA SUDI KAIKO	2015-2019
2	Conseiller/Assistant Technique du Projet	Désirée NKWINKWA	2012-2019
3	Responsable Administratif et financier du Projet	BAKAKOULA Joseph	2012-2016
		Anasthasia NGU NDONGMO EBOT	2016-2019

Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC)

Bâtiment annexe ANAFOR, Rue CEPER

B.P. : 2035 Messa-Yaoundé

Tél. : +(237) 222 20 80 65 ou (237)79507548

E-mail : riffeac@yahoo.fr & info@riffeac.org

Site web: www.riffeac.org

Désirée NKWINKWA
Conseiller/Assistant Technique du Projet

Pr. Claude KACHAKA SUDI KAIKO
Coordonnateur du Projet

Yaoundé (Cameroun), Août 2019